

## Communiqué de presse – Août 2018

Fontainebleau, lundi 27 août 2018

### « Le Booster s'affiche en grand : créez votre entreprise près de chez vous !

Avis aux entrepreneurs du Pays de Fontainebleau : le Booster, pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau facilite le décollage de votre activité ! Une campagne d'affichage est lancée dans les abribus de l'agglomération. Notamment ceux de la gare de Fontainebleau Avon pour s'adresser aux voyageurs à leur retour de congé estival.

Le Booster, pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau, héberge et accompagne les créateurs d'entreprise dans le décollage de leur projet. Animé par la communauté d'agglomération, le Booster a ouvert ses portes en 2008 et a déjà accompagné plus de 50 créateurs.

Installé dans le centre d'affaires Stop & Work, rue Tavernier à Fontainebleau, les bureaux privatifs ou en coworking de la pépinière accueille actuellement 9 jeunes entreprises dans des activités très diverses, allant du tourisme au bureau d'étude en passant par le web. La diversité des profils et des projets soutenus mais aussi la dynamique entrepreneuriale du centre créent un environnement de travail unique et stimulant.

En complément de l'aide à la prise d'un bureau, les entrepreneurs lauréats bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un accès facilité au réseau d'experts du Booster (conseils juridique, financier, commercial, communication...).

Vous êtes un(e) (futur(e)) entrepreneur(e) ? contactez-nous pour parler de votre projet : 01 64 70 10 79 – [lebooster@pays-fontainebleau.fr](mailto:lebooster@pays-fontainebleau.fr)

@ : [www.lebooster-fontainebleau.fr](http://www.lebooster-fontainebleau.fr)

*Le Booster est un dispositif sélectif soumis à critères d'éligibilité : entreprise avec une activité de service (ingénierie, web...), entre 0 et 2ans, domiciliée sur le Pays de Fontainebleau (26 communes). Aide limitée à 4 ans. »*

---

Contact presse :

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Sandrine Nepveu de Villemarceau : 06 45 93 70 99 – [communication@pays-fontainebleau.fr](mailto:communication@pays-fontainebleau.fr)

**La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau** est composée des 26 communes suivantes, représentant près de 70 000 administrés : Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-seine.